



Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage District d'Ille et Vilaine

Séance du 15 septembre 2023

Membres présents : Mrs B. Martin, A. Béthuel, E. Delaunay

Etude des couvertures de clubs

- Situations du ressort de la Commission Départementale

Dossier BALAN Jean Felix (2229627021)

Nouveau club : Espérance LECOUSSE (D2) couvert à compter du 1^{er} juillet 2027

Club quitté : BEUVRON FC (D4), couvert jusqu'au 30 juin 2025.

Dossier DAOUDANI Youssef (701512020)

Nouveau club : Ass Melting Potes RENNES (D3) couvert à compter du 1^{er} juillet 2027

Club quitté : CPB Villejean RENNES (D2), couvert jusqu'au 30 juin 2025.

Dossier GRONDIN Vital (3225123057)

Nouveau club : ES ST GERMAIN MONTOURS (D1), couvert à compter du 1^{er} juillet 2027

Club quitté : FC STEPHANAIS BRICOIS (D2) couvert jusqu'au 30 juin 2025.

- Situations du ressort de la Commission Régionale

Dossier GONOT SADOUD Jérémy (1112458420)

Nouveau club : ESKOUADENN BROCELIANDE (R2), couvert à compter du 1^{er} juillet 2023

Club quitté : FC ST PRIEST – District Haute Vienne.

Dossier GRANDIN Baptiste (2544381768)

Nouveau club : OC MONTAUBAN (R1), couvert à compter du 1^{er} juillet 2023

Club quitté : US LE CROUAIS radié.

Dossier MAHMOUD Souleimane (2547575088)

Nouveau club : AS VIGNOC HEDE GUIPEL (R1) couvert à compter du 1^{er} juillet 2023

Arbitre indépendant jusqu'au 30 juin 2023.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64



Dossier MELLIER Nicolas (1699601288)

Nouveau club : ES ST GERMAIN MONTOURS (D1), couvert à compter du 1^{er} juillet 2023
Club quitté : A.S.C.ROMAGNE LES LANDES (fusion) couvert jusqu'au 30 juin 2025.

Dossier ROBERT Samuel (2547575088)

Nouveau club : Entente Sansonnaise DOL (R1) couvert à compter du 1^{er} juillet 2023
Arbitre indépendant jusqu'au 30 juin 2023.

Dossier PERU Pierre (2227771052)

Nouveau club : LE BOULOU ST JEAN FC – District Pyrénées Orientales
Club quitté : FC ATLANTIQUE VILAINE (R1) couvert jusqu'au 30 juin 2025.

Situation des clubs vis-à-vis du statut de l'Arbitrage

La Commission a arrêté ensuite la liste des Clubs en infraction au 15 septembre 2023 et la liste des équipes bénéficiant d'un muté supplémentaire.

Le Président de séance
Bernard MARTIN